



L'Institution Intercommunale des Wateringues est un syndicat mixte en charge de l'évacuation des eaux continentales vers la mer depuis 1977. Ses compétences ont, depuis 2022, encore évolué à l'issue du transfert de la compétence GEMAPI par les EPCI.

L'IIW s'étend sur une centaine de communes réparties sur 6 EPCI : CUD, CCRA, CAGCTM, CCPO, CCHF, CAPSO.

L'IIW est chargée d'assurer l'évacuation des eaux de crues à la mer, d'assurer la maintenance et l'entretien du parc de stations de pompages, de gérer et entretenir 140 km de canaux, de piloter les politiques de SAGE et de PAPI du Delta de l'Aa.

Contact : Bertrand RINGOT
Président de l'IIW

2 Boulevard Pierre Guillain
BP40373
62505 SAINT OMER Cedex
T +33 3 21 38 20 56
Site Internet :

www.institution-wateringues.fr

Le point de vue de l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW)

EN BREF.

Par délibération en date du 11 décembre 2024, le conseil syndical de l'IIW a décidé de produire un cahier d'acteurs relatif au débat public sur le projet de création d'EPR2 à Gravelines.

A l'occasion du débat public relatif au projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines, de nombreuses questions ont été posées sur le caractère inondable du territoire, aujourd'hui, mais également à court, moyen et long termes. L'épisode de crue exceptionnel vécu en novembre 2023, avait aussi mis en évidence la méconnaissance par les citoyens, certains élus de l'Institution, de son rôle, de ses actions, des spécificités du territoire, du fonctionnement du système ... Cela a conduit à générer des inquiétudes, des incompréhensions, et des tensions, dont la presse et les réseaux sociaux se sont fait l'écho.

L'objectif ici est de :

- **Présenter le territoire et ses spécificités hydrauliques,**
- **Présenter les actions menées par l'Institution,**
- **Faire état du travail qui a été mené dans le cadre de l'étude prospective sur le changement climatique,**
- **Manifester la volonté des membres de l'Institution de mettre en œuvre les mesures d'adaptation nécessaires au changement climatique, sur le territoire, pour permettre aux habitants de continuer à y vivre et à développer des activités.**



LE TERRITOIRE DES WATERINGUES

Entre la frontière belge et le Calaisis, sur une bande de 10 à 30 kilomètres allant de la mer du Nord aux premières collines, s'étend la région naturelle du delta de l'Aa. Ce territoire très plat a été progressivement conquis sur la mer. Il s'agit d'un « **polder** », ce qui signifie : terre asséchée artificiellement par un réseau très dense de canaux et protégée par un système d'endiguement.

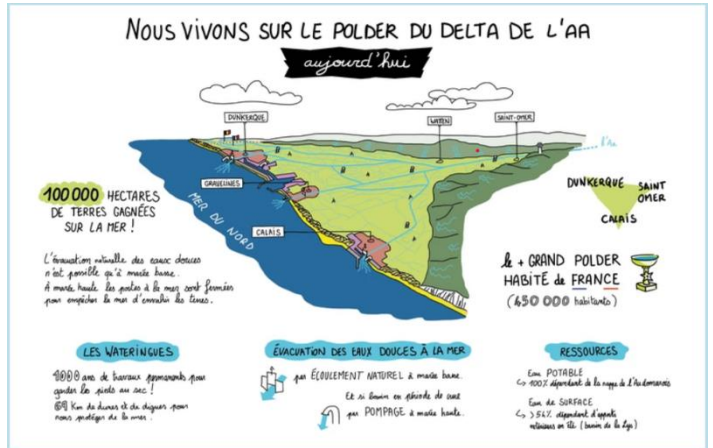
Globalement, toute la zone située entre la frontière belge, Saint-Omer, Calais et Dunkerque est située sous le niveau de la mer à marée haute, à l'exception des dunes et de quelques collines.

Cette situation très spécifique fait du **delta de l'Aa le plus grand et le plus habité polder de France**.

Lorsque l'on habite sur les basses terres du delta de l'Aa, il est important d'avoir conscience de cette exceptionnalité. Nous vivons sur un espace naturellement inondable où l'eau n'est jamais loin et est toujours prête à retrouver sa place naturelle.

Sur le delta de l'Aa, de nombreux ouvrages hydrauliques implantés au fil des siècles permettent de réguler le niveau des eaux de surface et, en cas de besoin, évacuer les excédents à la mer en s'affranchissant des marées hautes grâce à des stations de relevage, c'est ce qu'on appelle : **le système des wateringues**.

Source des illustrations : www.delta-aa-2050.fr



LES ACTIONS MENEES PAR L'IIW

Depuis 1977, l'IIW est le principal acteur de la gestion des inondations sur le territoire du Delta de l'Aa. Sa mission initiale est **d'évacuer les eaux continentales** en excès en période hivernale vers la mer.

Pour ce faire, l'IIW est tenue de **maintenir un parc de stations de pompage à la mer en bon état de fonctionnement, d'envisager le renouvellement, le renforcement, la sécurisation** voire la réalisation de nouveaux ouvrages.

Depuis 2016, le **budget de l'Institution a été multiplié par 7** (de 1.5 à 10.5 M€), les contributions des EPCI via la taxe GEMAPI multipliées par 3, ce qui a permis la réalisation de nombreux travaux de réhabilitation et de modernisation des ouvrages dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Un nouveau programme plus ambitieux, pour tenir compte des effets du changement climatique, est en cours de construction.

A cela, s'ajoutent :

- La **gestion et l'entretien des canaux** hors voies navigables qui lui sont transférés (140 km) ;
- L'**animation du SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Delta de l'Aa ;
- L'**animation du PAPI** (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) du Delta de l'Aa.

Avec une **capacité totale de pompage de 100m³/s (soit 360 000m³/h ou 144 piscines olympiques à l'heure...)** répartie sur plusieurs stations entre Calais et Dunkerque, qui a permis le doublement de la capacité d'évacuation à la mer, en période de crues ainsi que la gestion de 140 km de canaux, l'IIW permet **d'assurer la coordination des acteurs du polder et l'amélioration des connaissances en matière de gestion des eaux de surface sur le polder**.

Topographie et ouvrages de gestion hydraulique



L'hiver 2023-2024 a été marqué par un épisode de crue exceptionnel, tant par son intensité, que par sa durée... En 50 années d'existence, l'IIV n'avait jamais connu de tels chiffres pour caractériser le phénomène.

Plus de **400 mm de pluie en novembre** ... des débits jamais atteints dans les cours d'eau de l'Aa et de la Hem... Plus de **400 millions de m³ évacués par pompage à la mer** (soit en 4 mois, 4 fois le volume annuel moyen), et **500 millions de m³ évacués en gravitaire**...

Des niveaux records ont été atteints sur la quasi-totalité des canaux. **Le secteur Dunkerquois a été relativement épargné des débordements importants et durables vécus dans les zones basses**, des débordements importants et durables, notamment dans le marais audomarois et les pieds de coteaux du Calaisis, qui ont nécessité l'évacuation des habitants, et provoqué des dégâts considérables.

Ces phénomènes deviennent de plus en plus fréquents et intenses et occasionnent des dégâts et des situations souvent catastrophiques. Ils préfigurent ce qui nous attend en termes de conséquences du changement climatique, à moyen et à long terme.

L'ETUDE PROSPECTIVE SUR LES EFFETS PREVISIBLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour se préparer à relever le défi climatique, le territoire du delta de l'Aa avec ses fortes spécificités, a engagé dès 2020 une **étude prospective** pour **évaluer les conséquences prévisibles du changement climatique** d'une part, et d'autre part, **élaborer une stratégie pour s'adapter à cette évolution**.

Les facteurs les plus impactants pour le territoire étant :

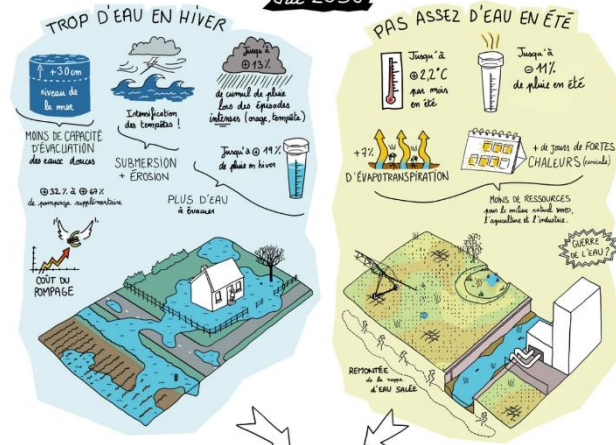
- L'élévation du niveau de la mer
- La modification du régime pluviométrique
- L'augmentation de la température,

Avec pour conséquences directes :

- L'augmentation des risques de submersion marine et d'inondations continentales,
- La raréfaction de la ressource en eau en été.

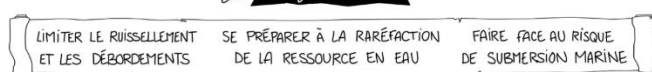
IL EST MENACÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

d'ici 2050



NOUS DEVONS NOUS ADAPTER !

Dès → aujourd'hui ←



Les différents acteurs du territoire concernés directement ou indirectement par la gestion de l'eau et de l'aménagement ont été intégrés à cette étude afin de :

- Garantir la prise en compte des effets du changement climatique sur le développement futur du territoire,
- Sensibiliser tout un chacun aux efforts à mener à court, moyen et long termes.

Le grand public a également été sensibilisé avec la mise en place du site internet www.delta-aa-2050.fr, et la participation à de multiples opérations de sensibilisation lors d'évènements du territoire.

Qu'ils s'agissent des industriels, des habitants, des collectivités, de la profession agricole, l'accès aux informations et à la connaissance a été largement ouvert et diffusé.



Delta de l'Aa
2050
Répondre au défi climatique



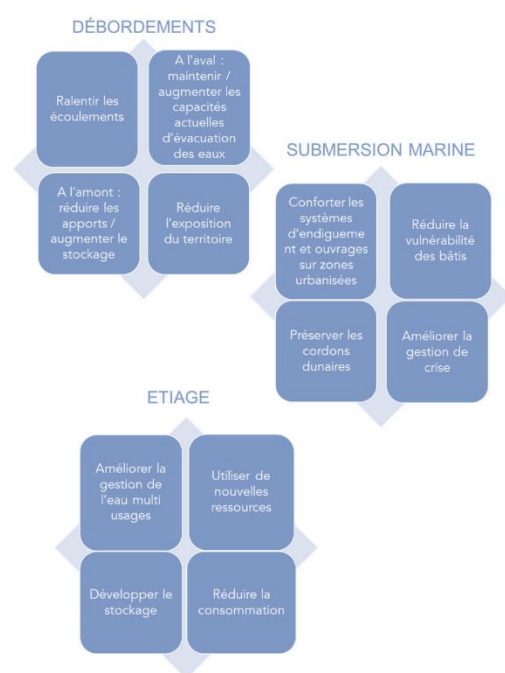
PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

LES MESURES D'ADAPTATION

À l'issue de l'étude prospective qui s'est achevée fin 2023 et des épisodes d'inondations de l'hiver suivant, une stratégie d'adaptation a été proposée et partagée.

Celle-ci a vocation à intégrer l'ensemble des partenaires et à traiter l'ensemble des risques liés aux inondations continentales, mais aussi la submersion marine et la raréfaction de l'eau douce notamment en période estivale.

Un panel de solutions a été proposé, traitant ainsi le sujet de manière globale et non focale sur l'hydraulique pure.



UNE EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Des réflexions sont engagées, pour renforcer la gouvernance et le financement, en matière de Gestion des Eaux, de Milieux Aquatiques, et de Protection contre les Inondations sur le territoire (GEMAPI) ; il est notamment envisagé de confier à l'Institution, la protection contre la submersion marine, et la coordination des acteurs de l'eau dans le cadre d'un EPTB. Les décisions sont attendues avant la fin de l'année 2025.

CONCLUSION

L'étude prospective sur les effets prévisibles du changement climatique et le plan de sensibilisation qui en découle permettront à la population du delta de l'Aa de bénéficier d'une vision d'ensemble des risques spécifiques à son lieu de vie et d'activités.

Les décideurs peuvent dorénavant s'appuyer sur un outil d'un niveau d'expertise avancé et adapté au delta de l'Aa pour faire des choix stratégiques dans une optique de maintien d'un territoire viable à court, moyen et long terme.

Le secteur industriel du Dunkerquois, partie prenante dans le développement des activités économiques du delta de l'Aa, en lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, a fait l'objet de rencontres en atelier pour échanger sur la vision stratégique de l'aménagement du territoire développée dans l'étude prospective, et c'est avec un accueil volontaire que le secteur industriel du Dunkerquois s'est engagé à suivre les recommandations et solutions d'aménagement qui ont été proposées.

